

conseil général de la Somme n'a pas adopté au cours de sa session du mois d'août, le vœu favorable aux lois Ferry.

Il parait que la commission de la presse a réfléchi, depuis la rédaction du fameux programme avorté des gauches. Elle trouverait qu'elle n'était point assez libérale. Quoi qu'il en soit, elle procède en ce moment à la révision générale du projet qu'elle a préparé afin de déposer sur le bureau de la Chambre. Et l'on s'étonne que les radicaux persistent à nous assourdir de leur criarderie. N'y sont-ils pas encouragés, puisqu'on leur cède.

La commission de la proposition Laisant vient de décider qu'elle maintient sa proposition primitive, le système du ministre de la guerre lui paraissant insuffisant. Elle a chargé M. Laisant de faire le rapport qui sera déposé au commencement de la session de Janvier.

Une grosse nouvelle m'arrive à l'instant. La deuxième sous-commission des chemins de fer a adopté, aujourd'hui, sur le rapport de M. Wilson, la résolution de rachat « immédiat » du réseau de la Compagnie d'Orléans. Avouez que c'est aller bien vite.

Le procès Radnaut a commencé aujourd'hui. Cet ancien fonctionnaire du ministère du commerce se défend avec une certaine habileté. Il nie la matérialité d'aucune des nombreuses majorations de comptes qu'on lui reproche; mais il conteste leur criminalité. Il n'a fait, dit-il, que ce que tout le monde fait. On doute cependant qu'il s'en tienne à sauf. L'audition des témoins est épuisée; mais les débats ne paraissent pas près de finir.

Revue Scientifique

Neige. — Origine et formation. — Formes de la neige. — Glaciers. — Limites des neiges éternelles.

Tout le monde a remarqué que l'eau abandonnée dans un vase couvrait d'un film au bout d'un certain temps, dont la durée varie avec la chaleur ou le froid de l'atmosphère. Que devient-elle, cette eau? Elle s'évapore ou se transforme en un fluide élastique invisible et plus léger que l'air, ou il se répand; il est d'ailleurs facile de constater la présence de la vapeur d'eau dans l'air; tout le monde a remarqué qu'une carafe d'eau frappée se couvre d'humidité, d'un brouillard, quand elle est servie sur une table.

Cette buée, véritable brouillard en miniature, provient de la condensation de la vapeur d'eau par les parois refroidies de la carafe; le verre des appartements habités se couvre, par les froids un peu vifs, d'une couche de minces glaçons.

La formation des brouillards ou des nuages est donc due à la condensation de la vapeur d'eau, dans certaines régions élevées de l'atmosphère.

la plaine, les sommets des montagnes élevées blanchies par un manteau de neige, qui fond très-vite sur les parties basses, mais persiste sur les plus hautes cimes. Ce sont ces accumulations de neige et de glaçons qui forment les glaciers, vastes fluides solides et mobiles qui alimentent nos principaux cours dont ils sont l'origine. La neige s'accumule dans les dépressions ou cirques qui entourent les hautes cimes; en descendant vers les vallées, elle se transforme en petits grains de glace ou nébule.

Les glaciers, dans leur mouvement descendant, apportent des cimes jusqu'au fond des vallées des matériaux d'éboulement, des blocs pierreux, et qu'ils laissent déposer entraînés nommés moraines.

Les glaciers des Alpes et des Pyrénées sont des miniatures, si on les compare à nos anciens glaciers de ces grandes chaînes.

L'ancien glacier du Rhône s'étendait jusqu'aux collines qui entourent Lyon. L'immense glacier qui a transporté les blocs erratiques des montagnes de la Suisse sur le versant occidental du Jura, à une hauteur de 1,000 mètres au-dessus du niveau de la mer, s'étendait dans la plaine comprise entre les Alpes et le Jura. L'homme a été contemporain de cette période glaciaire qui donna à notre Europe un climat sibérien.

La limite des neiges éternelles est variablement avec la latitude et la position géographique ou maritime des lieux. Elle est, dans la chaîne d'Alban, la limite inférieure des neiges par 60°23 de latitude, est à 1,364 mètres, dans les Alpes, entre 45 et 46° à 2,708 mètres; dans les Pyrénées à 2,725 mètres; Etna, 2,369; Sierra Nevada (Espagne), 3,410; Mexique, 4,500; Quito, 4,818.

Chaleur dépensée pour fondre la neige. — Sur les cimes où se trouvent des neiges perpétuelles, l'accumulation fait indéfiniment en croissant, si une partie de la masse solidifiée ne se fondait. La neige qui couvre en ce moment le sol de Paris nécessiterait, pour sa complète fusion, une quantité énorme de chaleur, chaleur économisée par le travail du balayage ou de l'enlèvement des neiges. Il est facile de calculer le volume, et, par suite, le poids de la neige tombée sur la surface de notre capitale. Or, pour fondre, chaque kilogramme de neige exige une dépense de 70 calories. Le travail dépensé pour enlever la neige de nos rues est, sous une autre forme une consommation de charbon, par suite, l'emploi d'une force mécanique équivalente à celle qui serait nécessaire, sous la forme de chaleur, pour fondre toute la neige enlevée par les employés et ouvriers de la voirie municipale.

CHRONIQUE

LE MALADE NON IMAGINAIRE

PERSONNAGES

Argan. — Premier médecin. — Second médecin. — Troisième médecin.

L'élève du rideau. Argan est assis dans un fauteuil et tient convulsivement dans ses bras un gros portefeuille. Les trois médecins consultants sont rangés autour de lui.

Argan. — Or ça, messieurs, j'ai tenu à avoir de vous une consultation sérieuse. Je ne sais ce que j'éprouve, si c'est le foie,

jusqu'à... et je n'en ai pas plus loin; mais vous, il vous faut absolument marcher encore et marcher toujours, et vous ne sauriez vivre sans faire chaque jour des progrès incessants quotidiens.

Argan. — Ah! je suis bien malade! DEUXIÈME MÉDECIN. — On a vu des gens malades vivre tout aussi longtemps que des gens bien portants. Le tout, c'est de s'incliner humblement devant les mandats impératifs de la Faculté.

Argan. — Mais ce n'est plus une vie, cela! TROISIÈME MÉDECIN. — On vivote, tout en regardant la Chambre, et surtout on ne s'occupe pas du cabinet.

Argan. — Enfin, que m'ordonnez-vous? Parlez! Faites-moi une ordonnance, bien que j'aie connu un malade dans mon cas qui, précisément, a été perdu par les ordonnances.

Premier médecin. — Je vous l'ai déjà dit: moi, je ne vois de remède que dans une vigoureuse opération.

Deuxième médecin. — Vous ajouterez en outre cinquante grammes de suppression d'immobilité de la magistrature.

Argan. — Ah! ah! TROISIÈME MÉDECIN. — Plus soixante grammes de réorganisation de la genéalogie.

Argan. — Au diable la médecine! Premier médecin. — Vous ajouterez une forte dose de persécution du clergé, de persécution du volontariat, de lésion des écoles, d'impunité absolue de la presse, de droit de remontrance et de droit d'association absolu et sans réserve.

Argan. — Hélas! ne voilà-t-il pas ce que j'ai avoué tout cela? DEUXIÈME MÉDECIN. — Et quand ce sera pris, il vous faudra encore avaler autre chose.

Argan. — Ah! hélas! de cette façon, suis-je certain d'atteindre ma impopularité?

Troisième médecin. — La n'est pas la question; mais si vous mourez, au moins vous aurez fait quelque chose, et vous aurez la consolation d'être mort dans les formes.

Premier médecin. — Il vaut mieux mourir selon les règles que de rechapper contre les règles.

Deuxième médecin. — Votre grande faiblesse, c'est précisément que vous tenez trop à la vie, et c'est cette peur-là qui vous empêche d'usurper de remèdes énergiques.

Argan. — Vous êtes superbes, messieurs de la Faculté! J'ai avalé assez de couleuvres et assez de drogues depuis que je suis entre vos mains, pour désirer au moins profiter de tous mes sacrifices, et dame, je vous l'avoue, je me ramponne à la vie avec toute la force du désespoir.

Troisième médecin. — Cela se voit du reste, mais d'ailleurs c'est bien inutile.

Argan. — Comment, bien inutile! Messieurs, de grâce, ne me cachez rien. Je demande à savoir la vérité. Voyez, si je fais tout ce que vous m'avez dit, si j'avale toutes les poisons amères que vous m'avez ordonnés, en un mot, si je pratique sur une pierre blanche la vigoureuse opération que vous m'avez demandée.

Premier médecin. — Oui, alors? Argan (plein d'espoir). — Alors?... Premier médecin. — Alors, dans ce cas, vous en avez encore au moins pour un mois.

Notons, cependant, en terminant, que depuis hier le temps s'est sensiblement radouci. La neige ne tombe plus. Est-ce le dégel qui nous arrive?

Un homme est mort de froid, sur le chemin d'Halain à Linselles, dans la nuit d'avant-hier.

Hier, vers 3 heures du matin, des ouvriers de filature se rendant à leur travail, aperçurent dans la neige au bord du chemin, un homme étendu sans mouvement. Comme l'inconnu respirait encore, les ouvriers le transportèrent dans la première maison qui se trouvait à 100 mètres, au hameau de la Vignette. En route, le malheureux rendit le dernier soupir.

La constatation médicale n'a découvert aucune trace de violence; il faut donc attribuer cette mort à la rigueur de la saison, aidée de la circonstance suivante qu'a révélée l'enquête:

« La veille, Charles Vandamme (il a été reconnu quelques instants après sa découverte, par ses parents) était venu rapporter une pièce de toile à la fabrique de M. Lebbe, à Linselles. Quoique habituellement très-sobre, il était entré dans un cabaret avec un compagnon, et vers 9 heures, ils s'en étaient retournés tous deux, à Halain. Après quelques libations, sur le chemin, Vandamme déclara tout à coup, qu'il lui était impossible de continuer la route.

Le compagnon insista, mais tout fut inutile. Il s'éloigna donc, abandonnant le malheureux Vandamme qui fut retrouvé à peu près à la même place où il avait été quitté la veille.

Les funérailles de M. Philippe Motte ont été célébrées, ce matin, dans l'église Saint-Christophe, à Tourcoing, au milieu d'une grande affluence de monde.

Aucun discours n'a été prononcé au cimetière, sur la volonté expresse du défunt.

Nous recevons, à propos du syndicat des entrepreneurs de Roubaix, une lettre que nous insérerons bien volontiers, si l'auteur consent à nous faire connaître son nom. Il est bien entendu que ce nom ne sera pas publié.

La grève qui avait éclaté samedi dans le tissage de MM. M... peut être considérée comme terminée. Sept ou huit ouvriers seulement n'ont pas repris le travail.

Voici le relevé comparatif mensuel des opérations du conditionnement régional.

	LAINE PEIGNÉE				LAINE FILÉE			
	1876	1877	1878	1879	1876	1877	1878	1879
Tourcoing	707.310	1.579.448	72.121	82.419				
Roubaix	1.192.193	1.798.607	84.640	82.760				
Reims	286.893	385.984	21.139	23.669				
Amiens	192.636	275.113	6.669	7.584				
Fourmies	109.337	210.863	49.534	34.159				
Totaux	2.487.604	4.379.015	236.816	131.330				

Nous rappelons qu'à partir de lundi prochain, 15 décembre, la Compagnie du chemin de fer du Nord fera délivrer des billets d'aller et retour des trois classes, au départ

tale aura été réveillée, porter le malade dans un endroit plus chaud et lui faire prendre quelques tasses d'une infusion emolliente, — par exemple, de fleurs de sureau additionnées de miel.

S'il y a commencement de congélation, mettre dans un bain très-froid, dans lequel on versera peu à peu, — presque insensiblement, — une petite quantité d'eau chaude, de manière à le rendre tiède à peu près en une heure, faire sur le visage du malade de légères aspirations d'eau froide, après l'avoir doucement frotté à plusieurs reprises, avec un linge sec. — Chatouiller l'intérieur des narines avec une barbe de plume faite toute quelques cuillerées d'eau froide additionnée d'eau de fleur d'orange, puis un bouillon ou un verre de vin mélangé d'eau; — proscrire absolument les spiritueux.

Tout cela, bien entendu, en attendant le médecin appelé en toute hâte.

ABBEVILLE. — On écrit d'Abbeville à la *Vraie France* que les employés de M. Cochery en prennent à leur aise.

Un de nos amis, dont nous pourrions donner le nom, si son témoignage était nécessaire, a déposé au bureau de poste de cette ville, le jeudi 30 octobre, un paquet de 35 exemplaires de la conférence de M. le comte A. de Mun: *Gardons nos frères!* Ils étaient adressés à des habitants de Druac, localité desservie par le bureau d'Abbeville, et le jeudi 20 novembre, aucun des destinataires n'avait reçu l'envoi.

Plusieurs d'entre eux ayant réclamé au facteur ces brochures dont l'expédition leur avait été annoncée verbalement, celui-ci s'est décidé à les distribuer le lendemain, vendredi 21 novembre; c'est-à-dire avec un tel retard de vingt-deux jours.

Le facteur a donné pour seule excuse que le paquet était trop lourd... Or chaque opuscule pesait 22 grammes! Y a-t-il un arrêté qui interdise la distribution des lettres ou brochures émanant de personnes peu agréables, parait-il, à MM. Cochery et Cie? Appartient-il à un facteur d'exercer ainsi la censure? Ou bien, est-ce au receveur des postes que doit remonter la responsabilité d'un fait aussi anormal?

Il est bon cependant que l'on sache, aujourd'hui où la liberté de diner semble menacée, si la liberté d'écrire n'existe plus? Les télégrammes arrivent après les lettres privées, et les envois par la poste n'arrivent que lorsque cela convient à nos gouvernants.

Quel aimable régime!

CAMBRAI. — Le bruit circule en ville qu'un facteur du bureau de Masnières, desservant le hameau de Vaucelles et de Bonne-Enfance, serait tombé avant-hier, dans un trou rempli de neige où on l'aurait trouvé mort ainsi que son chien étendu à son côté.

MARCHIENNES. — Par suite de la suppression complète des arrivages de charbon, notre usine de produits chimiques a dû suspendre sa fabrication.

Cet arrêt dans le travail laisse une centaine d'ouvriers innocents.

Par suite des mêmes circonstances, on s'attend inévitablement à un chômage forcé de la verrerie, peut-être demain. Des bateaux qui apporçaient le combustible nécessaire sont pris dans les glaces sous le pont même du chemin

Les amis et connaissances de la famille DEPLAQUE-HOUZET, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Christine-Joseph HOUZET, veuve de Monsieur Alexandre Déplaque, décédée à Roubaix, le 10 décembre 1879, dans sa 80e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNEL, qui auront lieu le Samedi 13 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — Les VIGILES seront chantées les vendredis 12, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Daubenton, 33.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale de St-Sépulchre, à Roubaix, le lundi 15 décembre 1879, à dix heures, pour le repos de l'âme de Monsieur François-Henri-Joseph TIBERGHIEN, Marguillier du saint-Sépulchre, décédé à Roubaix, le 3 décembre 1878, dans sa 46e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Chaise d'épurgne de Roubaix. — Bulletin de la séance du 7 décembre 1879.

Sommes versées par 290 déposants, dont 40 nouveaux, 16,346 fr. 00

86 demandes en remboursement 13,292 fr. 49

Les opérations du mois de décembre sont suivies par MM. Eloy-Toulemonde et Paul Jazin, directeurs.

Belgique

BRUXELLES. — Dimanche matin, vers cinq heures et demie, chez un liquoriste de la rue de Brabant, M. Vervloet, entra un homme dont la tournure attirait à l'instant l'attention. L'homme semblait avoir passé la nuit sans dormir. Sans qu'on l'eût interrogé il raconta que sa mère avait été victime d'un accident, qu'elle était tombée de l'escalier, qu'elle s'était grièvement blessée et qu'elle venait de mourir.

Undes assistants remarqua que l'homme avait du sang aux mains. Il sortit et avertit un agent de police qui pria l'inconnu de passer au commissariat de police.

La son récit parut invraisemblable et on le garda à la disposition de la justice.

Quand on se transporta à la maison indiquée par l'homme, rue de Jérusalem, on se trouva en présence d'un cadavre, celui de la veuve Burbure qui gisait sur un grabat, dans une mansarde. Le corps était couvert de blessures d'où le sang avait coulé abondamment. Les meubles de l'appartement n'étaient plus à leur place, mais ce désordre s'expliquait par ce fait que la vieille Mme Burbure et son fils déménageaient.

Le bruit de cette mort soudaine se répandit rapidement dans le quartier et, comme d'ordinaire, les commentaires allaient grand train. Une instruction a été immédiatement ouverte et d'après les derniers renseignements qui nous ont été adressés, le fils Burbure avait tué sa mère à l'aide d'un instrument en fer au moment où elle rentrait chez elle pour se coucher.

On ne sait à quel attribuer ce crime, l'assassin était connu comme ayant un caractère affable et ayant de très-bons antécédents.

Mons. — Une tentative d'assassinat a été commise, ces jours derniers, sur un ex-impé-